



**RIMONDI
ALONSO
HUISSOUD
CAROULLE
PIETTRE**

CABINET D'AVOCATS

Barreau de Thonon-les-Bains, du Léman et du Genevois

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
D'UN APPARTEMENT DE TYPE T2 AU 1^{er} ETAGE AVEC BALCON
ET DEUX PLACES DE STATIONNEMENT
SITUE DANS UN ENSEMBLE IMMOBILIER « LES TERRASSES DU MONT BLANC »
15 RUE DES BOSSONAILLES - 74380 NANGY**

MISE A PRIX 51 000 €

FIXEE AU VENDREDI 16 JUIN 2023 - 15 HEURES

**à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de THONON-LES-BAINS,
au Palais de Justice sis 10 rue de l'Hôtel Dieu à THONON-LES-BAINS (74200).**

DESIGNATION

Sur la Commune de NANGY (74380), dans un ensemble immobilier en copropriété dénommé «Les Terrasses du Mont Blanc» figurant au cadastre : section A n°775, section A n°777, section A n°785, section A n°786, section A n°802, section A n°1240, section A n°1359, section A n°1360, section A n°1361, section A n°1514, section A n°1515, section A n°1519, section A n°1520, section A n°1628, section A n°1637, section A n°1639, section A n°2208, section A n°2287, section A n°2288, section A n°2289, section A n°2290, section A n°2291, section A n°2292, section A n°2293, section A n°2294, section A n°2295, section A n°2296, section A n°2297, section A n°2300, section A n°2302, section A n°2303, section A n°2305, section A n°2306, section A n°2308, d'une contenance totale de 4ha 18a 64ca, à savoir dans cet ensemble, les lots de copropriété suivants :

- LOT N°467 : un appartement de type F2, situé au 1^{er} étage du bâtiment F, portant le numéro F15 au plan de l'architecte comprenant : un hall d'entrée et dégagement, une salle de bains, des toilettes, un espace séjour avec coin cuisine ouvrant sur balcon, une chambre ; et les 382/100.000èmes des parties communes générales, et les 6379/100.000èmes des parties communes spéciales au bâtiment F.

- LOT N°26 : une place de stationnement non couverte, portant le numéro 40 au plan masse de l'architecte ; et les 20/100.000èmes des parties communes générales,

- LOT N°360 : une place de stationnement couverte, portant le numéro 388 au plan masse de l'architecte ; et les 40/100.000èmes des parties communes générales,

Le tout d'une superficie privative de 44,53 m² de surface Loi Carrez totale, 44,53 m² de surface au sol totale, et 7,16 m² de parties annexes (balcon).

Les biens sont occupés par le propriétaire.

Outre la mise à prix ci-dessus indiquée, cette vente aura lieu aux charges, clauses et conditions énoncées au Cahier des conditions de vente, déposé sous le n° RG 22/00083 au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de THONON-LES-BAINS, où chacun peut en prendre connaissance ou au Cabinet de la SELARL RIMONDI – ALONSO – HUISSOUD – CAROULLE – PIETTRE.

Une visite des lieux sera assurée par la SCP MOTTET-DUCLOS-TISSOT, Commissaires de Justice associés à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS, (tél. 04.50.49.20.80) le mardi 6 juin 2023 de 15h30 à 16h30.

Pour tous renseignements, s'adresser à la SELARL RIMONDI – ALONSO – HUISSOUD – CAROULLE – PIETTRE, « Le Président » 1 bis, Avenue des Tilleuls - 74200 THONON-LES-BAINS
Téléphone 04 50 26 31 46 - E-mail : saisies@avocat-rimondi.com.